

Les cahiers d'Ac.Sé

Février 2017

Intégration, insertion et inclusion : échanges et réflexions en vue de la mise en place des parcours de sortie de la prostitution

Actes du 26^{ème} séminaire Ac.Sé

Paris, 17 novembre 2016

Sommaire

Projets et initiatives mis en place par des partenaires du Dispositif National Ac.Sé favorisant l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de prostitution et/ou victimes de traite.

Page 3

Intégration, insertion, inclusion,
Julien SCHEEPERS, Sociologue, Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social de Nice

Page 19

Projets et initiatives favorisant l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de prostitution et/ou victimes de traite.

Anne-Marie PICHON et Myriam KEGHIDA

IPPO, Bordeaux

Depuis 2003 l'association IPPO travaille sur l'insertion des personnes en situation de prostitution qui en font la demande.

Au début de nos actions, les personnes en situation de prostitution étaient systématiquement orientées vers le droit commun. De 2005 à 2009, notre association, en lien avec la Délégation aux Droits des Femmes, a participé à une plateforme d'insertion sociale en direction des femmes victimes de violence. IPPO était la seule association spécialisée dans l'accompagnement social des personnes en situation de prostitution. L'expérience a été très intéressante. Parmi les partenaires, il y avait des CHRS qui hébergeaient des femmes victimes de violence et l'AFPA qui proposait des formations d'insertion professionnelle sur Bordeaux. Un responsable de Pôle Emploi participait à cette plateforme et effectuait des entretiens avec toutes les personnes orientées. Un conseiller professionnel du CIDFF accompagnait également les personnes.

A la fin de ce projet plusieurs constats ont émergé. Le premier est que les **personnes accompagnées sont très « éloignées » de l'emploi** ; ensuite nous avons constaté qu'il existe **des représentations réciproques**, qui interfèrent dans la rencontre entre les personnes et les conseillers qui les accompagnent dans l'insertion professionnelle.

Des pistes d'action ont été proposées. Nous avons mené un travail sur les représentations liées à la prostitution. La première étape a consisté à travailler sur les représentations de l'équipe d'IPPO. Ensuite nous avons commencé un programme sur les représentations sur la prostitution des conseillers à l'insertion professionnelle et aussi de celles du public qu'on accompagne. Nous avons créé des modules de **formation sur la prostitution** et nous avons travaillé sur **une partie évènementielle**. A titre d'exemple, en 2013, nous avons organisé un colloque « Prostitution : une économie de marché ? ». Une anthropologue qui travaille sur la migration des femmes et un philosophe, auteur du livre « Prostitution et dignité », sont intervenus avec nous.

En 2014 nous avons organisé **une table ronde sur l'insertion des personnes en situation de prostitution**. Nous avons travaillé avec d'autres associations, au niveau national : ALC, Cabiria et Griselidis, le Bus des femmes n'a pu nous rejoindre au dernier moment. Cette journée nous a permis d'échanger sur les différentes pratiques et de les alimenter à partir de nos expériences de terrain.

En collaboration avec le Bus de Femmes nous avons organisé **une représentation de la pièce « Nigérian Drama »** au Théâtre National de Bordeaux ; au lendemain des attentats de Paris, nous avons vécu une expérience très forte, avec une salle remplie : 350 personnes.

Toutes ces actions se sont articulées dans le même objectif celui de « **lever le rideau** » ; c'est une métaphore utilisée par un psychologue clinicien avec lequel on travaille. Il dit que dans nos actions c'est comme dans une pièce : il y a les acteurs, il y a les spectateurs, mais si on ne lève pas le rideau rien ne se passe. Travailler sur les représentations, c'est lever le rideau qui nous empêche de voir et d'avoir la véritable rencontre.

Nous allons maintenant vous présenter les actions menées depuis 2009 et vous parler de notre projet en 2016, en sachant que toutes nos actions représentent une construction dans le temps, une évolution.

IPPO a organisé **13 formations et a formé 133 professionnels**. Quand nous avons commencé les formations, beaucoup de professionnels pensaient qu'ils n'avaient pas besoin de travailler sur leurs représentations. Le psychologue clinicien qui travaille avec nous utilise la technique du photo langage : des photos qui ne sont pas, à priori, liées à la prostitution. Il donne un thème, par exemple « la prostituée », et demande aux personnes de parler de ce thème, à partir des photos qu'elles ont choisies. Après les échanges et l'évaluation, les personnes disent avoir pris conscience de leurs stéréotypes et des représentations dont on est tous porteurs.

Ces formations sont très intéressantes et elles nous permettent de mieux travailler ensemble. Elles s'adressent à un public très large, des référents PLIE et des Missions Locales, aux professeurs de français langue étrangère... beaucoup de partenaires avec lesquels on travaille au niveau de l'insertion. Cela nous permet de **créer et/ou de renforcer un réseau partenarial efficace** et de pouvoir orienter les personnes qu'on accompagne en toute confiance.

Environ **70 ateliers ont été mis en place en direction du public qu'on accompagne, 300 personnes y ont participé**. Au début nous avons proposé des ateliers collectifs, avec des objectifs assez généraux animés par des membres d'IPPO : un atelier « droit » avec la juriste, un atelier sur le corps avec la socio-esthéticienne et un atelier sur l'estime de soi avec la psychologue. Les ateliers étaient ouverts, les personnes qui venaient à l'accueil de jour pouvaient rejoindre le groupe et y participer. Les objectifs généraux étaient : avec la juriste, connaître ses droits en tant que personne en situation de prostitution (informations sur le proxénétisme, droit au séjour, violence dans la rue, racolage) ; avec la socio-esthéticienne, prendre soin de soi) ; avec la psychologue avoir confiance en soi et travailler un projet de vie.

En 2013 nous avons commencé un nouveau projet en collaboration avec la Mission Locale. Il s'agissait de **parler de l'emploi et des métiers, d'aller à leur découverte**. C'était intéressant parce que le premier frein semblait être lié à une incompréhension de notre démarche. Ouvrir le dialogue sur l'emploi nous a permis de dépasser ce frein ensemble. Ensuite nous avons travaillé sur l'emploi et le genre (métiers réservés aux hommes). Au début, il était impossible pour les personnes de se projeter dans ces métiers-là. Les questions posées étaient très concrètes : quelle formation, quel salaire, quels débouchés... Ces ateliers ont permis aussi de réaliser qu'il était important de parler le français.

Les évaluations nous ont montré que les personnes ne connaissaient pas les démarches concrètes pour rechercher un emploi ni les acteurs pouvant les accompagner dans ces démarches. L'accès à la formation a été une découverte pour un grand nombre de personnes ayant participé aux ateliers.

Le projet mis en place par notre association en 2016 est basé sur un partenariat avec le CIDFF de Bordeaux et une association qui s'appelle ADSI Technowest qui travaille avec des employeurs. Nous avons mis en place des ateliers pour un groupe de 10 personnes. Elles ont ainsi **visité des entreprises, fait des immersions en entreprise et participé à des entretiens avec des employeurs.**

Dans le cadre de ce projet IPPO a organisé des **ateliers de déconstruction des représentations.** Sur le modèle des ateliers mis en place en direction des partenaires, nous avons travaillé sur les représentations des personnes qu'on accompagne. Ce travail sur les représentations de la prostitution a été très intéressant, mais difficile au début. Dans le groupe, il y avait de personnes ayant arrêté de se prostituer et d'autres qui continuaient cette activité, mais aucune ne voulait en parler. Quand la parole a été débloquée, les échanges ont permis d'évoquer la culpabilité, la honte et l'impression d'être illégitime. Nous avons aussi entendu parler de la violence dans la rue, du sentiment d'emprisonnement... Ce temps, pour parler de son vécu, que ça soit le passé ou le présent, est primordial dans le parcours des personnes.

La socio-esthéticienne a abordé la question du corps : l'idée était de se préparer à des entretiens, mais nous avons abordé beaucoup plus de choses, **comme l'image de soi, ou bien la communication non verbale.** Beaucoup de participantes avaient des représentations de la manière de s'habiller pour chercher du travail, certaines habits étaient considérées top sexy et apparentés à la prostitution. La socio-esthéticienne a pu travailler sur la différence entre sexy et obscène, la valorisation du corps et la manière de s'habiller pour chercher un travail.

En ce qui concerne les **ateliers droits** avec la juriste, ils ont permis aux personnes de s'informer sur la législation du travail, les contrats, les règles ; beaucoup de personnes nous ont parlé d'abus au travail et de la crainte de se retrouver encore dans une situation d'exploitation au travail.

Quatre personnes ont fini le parcours complet ; pour les autres, certaines ont trouvé un emploi avant la fin, d'autres ont eu des enfants. Suite à ces départs, nous avons ouvert les inscriptions : 6 personnes bulgares et roumaines, qui n'avaient pas suivi les ateliers ont rejoint le groupe. Toutes les nouvelles entrantes ont arrêté le parcours d'insertion très rapidement ; elles nous ont dit que c'était trop violent et qu'elles préféraient retourner dans la rue. Nous constatons une différence significative entre leurs retours et ceux des personnes qui avaient suivi les ateliers et pour lesquelles cette expérience a été très positive ; certaines ont trouvé des stages, des formations etc.

Cette expérience est restreinte à un groupe de 10 personnes et nous pensons qu'il serait vraiment intéressant d'élargir le groupe et le poursuivre dans le temps. Néanmoins, cette évaluation renforce nos constats : il faut beaucoup de temps pour accompagner les personnes vers l'emploi et la formation.

Nicolas BOUGEARD, Association L'Etape, Nantes

L'association l'Etape est une association qui œuvre dans plusieurs champs : le handicap, l'accompagnement des personnes en souffrance psychique et la protection de l'enfance, ainsi que **l'insertion et la réinsertion sociale**, dans le cadre d'un CHRS généraliste, avec un mode hébergement en diffus. Nous avons 56 logements situés dans la cité, plutôt dans des quartiers à forte densité de logements sociaux et nos locations se situent dans des logements sociaux, de préférence à côté de nos bureaux, pour être à proximité des personnes qu'on accueille.

Nous accueillons **trois personnes orientées par le Dispositif Ac.Sé** ; elles ont à disposition des logements de type T1 pour des personnes isolées ou des mères avec leur enfant. Adossé à son CHRS, l'association a développé des dispositifs annexes : un dispositif d'accueil temporaire sur des places d'urgence destinées à l'accueil des familles et à des personnes qui sortent de détention - maison d'arrêt ; un dispositif de sous-location pour faciliter la sortie du CHRS, avec un accompagnement du type « vers » et « dans » le logement et puis un réseau de familles bénévoles qui accueillent des détenus en permission leur permettant de préparer leur libération du centre de détention de Nantes.

Du fait de son mode d'hébergement en appartement diffus, nous avons toujours cherché à **développer la participation collective sous différentes formes** et, bien sûr, à associer les personnes accueillies dans le cadre d'Ac.Sé à ces initiatives. Cela se concrétise à travers des sorties collectives, à visée culturelle et sportive, mais aussi à travers des ateliers manuels comme le bricolage, le jardinage, la cuisine...

Ces activités sont travaillées en interne, mais aussi en faisant appel à des partenaires extérieurs, généralement situés dans le quartier. Il s'agit notamment d'un collectif d'associations qui s'appelle Ressort, qui dirige des activités artistiques et de bricolage. Ils proposent un atelier de dynamisation et nous pouvons nous appuyer sur leurs compétences dans l'accueil de trois à quatre personnes, de manière régulière. Pour nous, ce lieu est sécurisant et adapté notamment aux personnes orientées par le dispositif Ac.Sé. Ces ateliers peuvent leur être proposés après quelques mois de prise en charge, quand les personnes adhèrent au projet.

Au départ, nous nous sommes posé la question du danger par rapport à l'extérieur et comment l'entourage pouvait réagir, les préjugés, comment la personne pouvait se présenter dans le cadre d'un collectif externe à notre association. Avant d'orienter les personnes vers ces ateliers de redynamisation, il a été nécessaire de travailler avec les personnes **une mise en confiance par rapport au collectif**. Les personnes prises en charge dans Ac.Sé ont d'abord travaillé l'inscription dans le collectif au sein même du CHRS, dans le cadre d'ateliers de jardinage ou de fabrication de mobilier. L'idée générale est d'avancer dans le parcours d'insertion, tout en respectant les questions de sécurité, les besoins d'interaction avec les autres et de projection dans une activité. Au départ de la prise en charge Ac.Sé, les personnes accueillies sont loin de l'emploi et nous estimons qu'il y a besoin d'un temps de mise en confiance avant que les personnes puissent véritablement s'inscrire dans un parcours d'insertion socioprofessionnel et rencontrer un conseiller emploi.

La question de la rupture et de l'isolement s'est également posée puisque les personnes qu'on accueille se retrouvent dans des logements autonomes. Elles peuvent mal vivre la solitude et **l'isolement** peut être anxiogène. Pour répondre à cette problématique nous nous sommes

appuyés sur notre réseau **d'accueil en famille**, réseau qui accueille les personnes qui sortent de détention. On a donc proposé aux personnes prises en charge en Ac.Sé d'aller séjourner (une journée) au sein d'une famille.

A ce propos, je pense à une personne accueillie en 2015 qui a trouvé, au sein de la famille, des réponses qu'elle avait besoin. Elle trouvait que le temps et surtout les weekends étaient trop longs, les jours fériés aussi... Elle avait besoin d'aller à la rencontre d'autres personnes que le personnel du CHRS. La famille a permis de **répondre à un besoin de présence et de relation** sur un temps qui ne peut pas être comblé par les professionnels. Les personnes ont trouvé de la disponibilité et une posture non jugeant de la part des familles d'accueil, un accueil inconditionnel avec la volonté de rejoindre la personne là où elle est dans son parcours et sans exigence particulière. Ces accueils ont aussi permis aux personnes de **trouver un autre lieu repère, en dehors du CHRS**, un lieu qui offre des perspectives d'élargissement du cercle relationnel. C'est un lieu d'échange, de partage de savoir mais aussi de partage interculturel ; l'expérience du quotidien au sein de la famille permet de renforcer les habiletés sociales de la personne, la parole est libre et il y a beaucoup d'écoute de part et d'autre.

On retient de cette expérience **l'importance d'un cadre sécurisant**. Nous connaissons bien les familles (depuis 20 ans maintenant) et nous pouvons mettre à profit ces liens pour les personnes prises en charge dans le dispositif Ac.Sé. Il est important d'échanger avec les familles sur le parcours des personnes qui sont amenées à accueillir, mais sans parler vraiment de l'histoire de la personne. Les choses doivent se faire dans la rencontre et l'échange ; on présente Ac.Sé, l'organisation, on rappelle la discréetion qu'il faut avoir vis-à-vis de la famille et on rappelle le principe de confidentialité. Après un premier séjour on laisse aussi la liberté d'organisation, en effet les séjours suivants sont planifiés entre la personne accueillie et la famille. Nous nous situons dans un **travail d'articulation entre la personne accueillie, le CHRS et la famille d'accueil**. Nous effectuons un travail de complémentarité, par rapport aux apports des uns et des autres, complémentarité qui va permettre la construction d'un parcours d'insertion. On trouve vraiment un grand bénéfice dans cette articulation.

Caroline MAILLARD, Association « Aux Captifs, la libération », Paris

Notre association a la particularité d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion, qui vivent dans la rue ou qui sont en situation de prostitution. Nous avons une équipe d'environ 50 salariés et 250 bénévoles. Et pour aller à la rencontre des personnes en situation de prostitution, nous sommes présents dans différents quartiers de Paris, le Bois de Boulogne (5 parcours différents), le Bois de Vincennes(4 parcours différents), le quartier des grands magasins, Pigalle, La Fourche, rue saint Denis, bonne nouvelle et le quartier de Belleville, etc. Le travail avec les bénévoles est très important car il nous permet d'être présents dans la rue régulièrement, une à deux fois par semaine, à la même heure, y compris les jours fériés. On essaye de ne jamais annuler les tournées ; elles sont assurées par des bénévoles ou des salariés accompagnés par des bénévoles.

A titre d'exemple, sur le secteur du Bois de Boulogne sur lequel je tourne aussi, on a six tournées, sur quatre parcours différents. Cette régularité est indispensable, parce qu'avant de proposer un accompagnement aux personnes, il faut du **temps pour les rencontrer et les connaître**. La force des Captifs est dans le fait d'être présents dans la rue. Depuis un an, nous avons développé davantage le travail de rue et nous travaillons avec des partenaires vers qui nous orientons les personnes dans leur accompagnement social.

Une fois la relation avec les personnes créée, nous leur proposons de venir vers un lieu d'accueil qui a ouvert il y a un an. Avant cette ouverture, chaque travailleur social proposait des accueils dans des lieux proches des lieux de tournée. Cette organisation a été questionnée parce que généralement les personnes n'habitent pas dans les secteurs où elles se prostituent. C'était compliqué d'organiser des ateliers ou des sorties et d'obtenir l'adhésion des personnes. Une nouvelle organisation et l'ouverture d'un lieu d'accueil nous a permis de mutualiser les ressources et les propositions, et de réunir plus facilement les personnes.

Nous avons constaté que beaucoup de personnes présentes au Bois de Vincennes étaient victimes de traite des êtres humains : pour elles un accompagnement spécifique était nécessaire. Aussi, je rejoins les constats de l'Etape de Nantes, les personnes que nous rencontrons sont très éloignées de l'insertion professionnelle « classique ».

Dans le lieu ouvert on accueille toutes les personnes et on propose des actions spécifiques. Par exemple, les mardis nous organisons **un repas** : on fait les courses et on cuisine avec les personnes. Elles choisissent des repas français ou des repas de leurs pays d'origine. Nous organisons **un atelier couture** le mercredi matin et le jeudi nous avons une permanence d'accueil et le soir une permanence avec des ateliers qui tournent chaque semaine et **des cours de français**.

Dans le Bois de Boulogne nous rencontrons aussi beaucoup de jeunes garçons, des mineurs qui ont un désir très fort de quitter la prostitution et qui sont en situation irrégulière. Nous avons créé un **OACAS, un Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire** qui leur permet d'avoir une activité sur des chantiers (notamment dans le domaine de la rénovation). En échange, ils peuvent avoir un pécule et aussi des fiches de paye. Cela leur permet de faire des demandes de papiers, de justifier des expériences professionnelles. Les personnes qui animent ces ateliers sont sensibilisées aux publics qu'on accueille et aux difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés.

L'atelier couture est organisé dans la même lignée que les OACAS pour les hommes. L'art thérapeute qui a commencé cet atelier a été remplacé par une professionnelle de la couture dans le but de professionnaliser cette activité.

Pour illustrer ma présentation je vais vous parler d'une personne qui a été rencontrée au Bois de Vincennes. Dans ce secteur, nous avons mis en place une tournée particulière de **médiation interculturelle**. Les personnes peuvent monter dans le camion si elles le souhaitent ; elles peuvent poser des questions et parfois nous organisons des ateliers de différentes natures avec elles. C'est une tournée très différente des autres parce que l'accent n'est pas mis sur la prévention, mais nous organisons un accueil global.

Lors d'une de ces tournées, une personne nous a signifié être prête à écouter nos propositions. Elle a pris la décision de participer à l'atelier couture ; elle nous a dit qu'elle se sentait « normale »

quand elle participait à cette activité, elle appréciait qu'il n'y ait pas d'emprise ou de séduction dans les relations qu'elle a pu y établir. Cette personne a également participé à un « **séjour de rupture** » dans un monastère. Ce séjour l'a aidée à prendre la décision de demander un accompagnement et une aide à la sortie du réseau. Elle a ainsi intégré le projet Choice, mis en place en partenariat entre l'association Les Amis du Bus des Femmes, le Foyer Jorbalan et les captifs. Elle a bénéficié d'un accompagnement psychologique, mais aussi spirituel, par un prêtre. Tout ce cheminement lui a permis également de travailler son récit de vie et de décider de dénoncer sa *madam*.

Ce parcours me permet d'illustrer la question du temps et de la confiance créée, essentielle dans l'accompagnement de ces personnes, mais aussi l'importance des ateliers proposés qui permettent à la personne de retrouver d'abord une estime d'elle avant de pouvoir aller vers une réinsertion.

Patrick HAUUVY, Association ALC, Nice

L'association ALC est située dans les Alpes Maritimes et gère le Dispositif National Ac.Sé. L'association est composée de plusieurs pôles, a environ 400 employés qui interviennent sur différents dispositifs dans le département des Alpes Maritimes ; nous avons également une équipe de deux personnes en Haute Savoie.

Pour commencer, je vous parlerai de **quelques principes d'action** que nous avons essayé de mettre en œuvre.

Notre association ne prend pas de position en faveur de la création des droits spécifiques, mais nous soutenons l'idée de **l'adaptation du droit commun à des situations spécifiques**, ainsi que **le travail de développement de partenariats et l'échange de pratiques**. Nous pensons que la création de niches spécifiques pour des publics risque, à long terme, d'enfermer ces personnes.

Le deuxième principe qui nous anime est la **non-linéarité des parcours**. Les personnes ne sont pas sur des trajectoires « balistiques », les chemins sont parfois de travers, ils passent sous les ponts, tunnels, ou bien parfois ils s'arrêtent ...

Un autre principe important à prendre en compte est **la libre adhésion**. Nous ne travaillons pas sur des injonctions, à se soigner, à s'insérer, à se loger, à se faire accompagner... Nous sommes tout aussi conscients que personne ne va voir un travailleur social par plaisir ; le principe de libre adhésion à l'accompagnement que nous proposons nous paraît d'autant plus essentiel.

Pour le public que nous recevons, je rejoins mes collègues sur le constat que les personnes victimes de l'exploitation et des personnes en situation de prostitution ont une **estime de soi très basse**. Ce déficit d'estime de soi, pour les personnes qui viennent nous voir, est à mettre en miroir avec **l'extrême dévalorisation et l'extrême stigmatisation** dont elles sont victimes. Cette stigmatisation est très importante et d'autres difficultés que les personnes rencontrent sont toujours mises en lien avec la situation de prostitution. Nous constatons une **image victimisante**

de la prostitution, qui entraîne dans l'accompagnement mis en place une sorte d'assistanat, d'un « trop plein » de bienveillance, qui peut également les enfermer.

La question de **la « déstigmatisation » est essentielle** et, comme les autres partenaires l'ont montré, si on veut travailler sur les idées-reçues il faut aussi qu'on puisse permettre aux personnes d'intégrer autre chose, différent de ce que ce qu'elles vivent tous les jours. Si elles en font la demande, bien entendu.

Pour travailler sur ces questions, notre association a mis en place il y a quelques années un projet régional, avec des partenaires comme l'Amicale du Nid et Autres Regards de Marseille. L'idée de ce projet était justement de pouvoir offrir aux personnes une alternative à leur situation, **une alternative leur permettant de faire des choix parmi plusieurs métiers**. Nous avons travaillé avec des partenaires proposant des stages et des formations, je pense notamment aux Greta. Par exemple, dans le domaine de l'hôtellerie, les parcours mis en place ont permis à certaines personnes de devenir gouvernantes dans des hôtels de la Côte d'Azur. Il y a aussi les exemples des métiers dans le domaine du sport. Je pense qu'il est important d'« ouvrir la porte » à des métiers et des domaines vers lesquelles les travailleurs sociaux n'ont pas l'habitude d'orienter ces personnes.

Ce travail a été mis en place grâce au **partenariat avec la Préfecture des Alpes Maritimes, les Greta et tout le secteur de l'insertion par l'activité économique**. Aussi il est important de noter le partenariat avec un syndicat de patrons de petites et moyennes entreprises, pour permettre aux personnes d'avoir plus de chances d'accéder à un contrat de travail.

Nous avons réuni tout le monde autour de la table et nous avons entrepris un travail similaire à ce que les collègues des autres associations ont déjà présenté, sur la déconstruction des représentations concernant la prostitution.

Ce projet a été mené pendant deux ans, une cinquantaine de personnes ont pu en bénéficier. Nous avons obtenu des titres de séjours pour certaines d'entre elles, par rapport à ces parcours d'insertion justement. Ces titres de séjours ont été prolongés après la fin de la période d'expérimentation.

La réussite de ce projet est due au travail d'articulation de tous les acteurs, dans une démarche de projet. Pour 48 des 52 personnes qui ont participé à ce projet, la fin du projet a été positive. Quand je parle de positif, je ne fais pas forcément référence à un arrêt total de la prostitution, du jour au lendemain, mais de la possibilité de prendre d'autres trajectoires dans leurs parcours. Certaines de ces personnes sont restées dans les Alpes Maritimes et ont trouvé des emplois pérennes : femmes de ménage, gouvernante, gestionnaire d'un grand restaurant d'une chaîne de restauration rapide. Le parcours d'une jeune femme qui est devenue gouvernante d'un grand hôtel de la Côte d'Azur me semble exemplaire puisqu'il s'agit d'une personne originaire de la communauté rom, qui ne savait ni lire ni écrire quand elle a intégré le projet. Ce projet lui a permis d'avoir d'autres regards sur elle, de sortir d'un parcours de stigmatisation et de se faire confiance. Ce travail d'accompagnement vers l'insertion professionnelle ne peut pas se faire sans un contexte favorable, dans lequel le regard des personnes et sur les personnes peut changer.

Aujourd’hui, plusieurs services de notre association accompagnent les personnes en situation de prostitution et les personnes victimes de la traite des êtres humains. Plus précisément, je parle de deux CHRS, un CHRS famille et un CHRS qui accompagne des femmes isolées, nous avons aussi un service spécialisé dans l’accompagnement des personnes en situation de prostitution et un AAVA, (atelier d’adaptation à la vie active). Ce sont des ateliers qui permettent la mise en place d’un accompagnement vers l’insertion professionnelle. Nous avons un atelier – friperie et un atelier pour la customisation des meubles.

Nous nous sommes rendus compte qu’il était fortement intéressant, pour les personnes qui sont orientées par le Dispositif National Ac.Sé, de **construire un parcours en articulant les trois types de services : un CHRS, le service spécialisé et l’AAVA**. Ce type de parcours est très intéressant pour les personnes et pour les travailleurs sociaux de différents services qui peuvent s’articuler, chacun avec son expertise.

Ce type d’articulation nous permet aussi de créer, en fonction des caractéristiques du public et de ses besoins, des binômes de travail CHRS/service spécialisé ou AAVA/service spécialisé etc. Cette articulation entre les différents services nécessite beaucoup de travail de coordination, mais les résultats sont intéressants pour les intervenants et surtout pour le public.

Ce travail est en constante évolution, mais ce qui semble intéressant est une **approche de type systémique**, avec une articulation entre les contextes et une reconstruction des parcours. Cette conception nous permet de nous éloigner d’une vision linéaire de l’insertion, conception vouée à l’échec pour ces types de publics.

Catherine DECHAMPS, L’Appart 38, Grenoble

Notre association, située à Grenoble, est un service spécialisé pour les personnes en risque, en situation ou ayant connu la prostitution, dont les victimes de la traite des êtres humains. Notre service est géré par une association locale qui s’appelle Althea. Althea se compose d’un service en milieu ouvert l’Appart, d’un CHRS Oasis 38 qui fait partie des partenaires du dispositif Ac.Sé et d’un service assurant un accompagnement vers et dans le logement pour les personnes en souffrance psychique.

Au niveau de l’Appart, l’équipe se compose de 3 travailleurs sociaux et d’une maîtresse de maison. Ce dernier poste est essentiel pour les actions collectives.

Historiquement il y a toujours eu des actions collectives à l’Appart, et notamment **les repas collectifs**. Beaucoup de choses se passent autour des repas, comme nous avons vu aussi dans les présentations précédentes. Il s’agit d’un repas collectif organisé le mardi à midi, un petit déjeuner le vendredi matin et un repas le soir, une fois par mois. Le choix des horaires différents est lié à un **travail sur le rythme**, puisque les personnes qui vivent la nuit souffrent d’un certain décalage. Les repas permettent aussi de **travailler les relations et le lien social**. Le monde de la prostitution est un monde où il y a de la violence, de la rivalité et cette mise en relation autour du repas permet la création d’un autre type de lien entre les personnes.

Ces repas sont inscrits dans le fonctionnement de l'association depuis très longtemps. Comme dans toutes les villes, les publics ont changé et ont évolué avec les années. Aujourd'hui on voit cohabiter un nombre assez important de personnes, avec des parcours différents, certaines étrangères, qui ne parlent pas français. Nous rencontrons également des françaises ou des personnes qui sont là depuis très longtemps, qui n'ont plus besoin d'un suivi social, mais qui continuent à venir à ce temps-là parce que ça correspond à un repère pour elles. Certaines témoignent de leur parcours et, dans les échanges avec les autres personnes, montrent qu'il existe des possibles et des évolutions.

Il y a eu aussi des difficultés, des tensions entre les différents publics et ces aspects ont pu être travaillés autour de la table ouverte. Nous nous appuyons sur ces rencontres pour travailler sur d'autres actions. Le principe de libre adhésion, mentionné dans une intervention précédente, est partagé également par notre service. Aussi nous essayons de **travailler à partir des besoins et des points forts des personnes que nous rencontrons**. Les questions de l'estime de soi et le travail sur les représentations, également évoqués dans les témoignages précédents, sont essentiels pour nous. Il est important de travailler sur ces questions avec les personnes concernées et de les accompagner pour qu'elles puissent mettre en place elles-mêmes des actions qui vont changer les représentations sur ce qu'elles sont ou sur ce qu'on imagine sur elles.

Dans cette idée, nous avons travaillé pendant 18 mois avec une association qui s'appelle « Et pourquoi pas » et qui met en place **des actions favorisant l'expression artistique** des personnes. Les deux animateurs sont l'un photographe avec une formation d'éducateur et l'autre art thérapeute à partir du dessin. Pour rentrer en contact avec un maximum de personnes, ils ont participé de manière très régulière à la table ouverte les mardis et aux petits déjeuners les vendredis. Ils ont organisé des ateliers autour de la photo et du dessin, en proposant aux personnes de s'exprimer sur leur vécu, par le biais de ces moyens artistiques. Tous et toutes ont fait le choix de parler de leur expérience de la prostitution. Ils ont organisé des ateliers collectifs au début, mais, au fur et à mesure des rencontres, ils se sont rendu compte que des entretiens individuels étaient plus adaptés, les personnes souhaitant parler de leur histoire personnelle. Chaque personne a fait le choix d'une illustration artistique (photo ou dessin) qui accompagne son témoignage.

Un premier point d'étape du projet a été la réalisation d'une exposition mêlant témoignages et illustrations. Ce support peut être utilisé pour faire évoluer les représentations autour de la prostitution. Une deuxième étape de ce projet a été **la réalisation d'un livre**: « Prostitution(s), à quel prix ? » Il est important de souligner qu'il n'y a pas une seule forme de prostitution mais qu'il en existe plusieurs et il est important de mettre en avant la singularité des parcours des personnes. Ce livre permet de continuer le travail sur les représentations, à partir de témoignages. Par ailleurs, ce livre est vendu au bénéfice d'actions à destination du public accueilli.

Il est aussi intéressant de souligner que ce projet a permis de **travailler les liens** entre les personnes qui se sont investies. Aussi, la solidarité entre elles a été renforcée, des personnes françaises, par exemple, ont témoigné de l'empathie qu'elles ont éprouvée pour les personnes étrangères victimes des réseaux d'exploitation ou de leurs parcours de migration.

La rencontre des personnes avec la culture a été également valorisée et, au niveau du service, nous avons signé **une convention avec la Maison de la Culture** afin de permettre à notre public

d'aller voir des spectacles ; au-delà de la rencontre avec l'art, ce type d'action permet aux personnes de se sentir « comme les autres ». Toutes ces actions, même si parfois ce ne sont que des petites expériences, peuvent permettre aux personnes d'avancer dans leurs parcours.

Je pense également aux **ateliers théâtre** que nous avons mis en place. Nous travaillons dans le quartier avec « La maison des habitants ». Une action théâtre a été financée, pour une vingtaine de personnes de l'Appart et des personnes du quartier. Pour le service la limite de cette action est la difficulté de faire participer toutes les personnes ; certaines nationalités se sont investies plus que d'autres, je pense notamment aux congolaises qui y ont participé très activement. Notons la dynamique positive qui a permis de travailler sur des thématiques spécifiques, comme les rapports hommes-femmes, les difficultés des étrangers qui ne connaissent pas la société française ou la liberté.

Je souhaite également évoquer le partenariat avec deux dispositifs qui constituent des étapes dans le parcours d'insertion professionnelle. L'un mis en place en 2015 s'appelle « **L'alternative à la manche** ». Il permet à des personnes de travailler d'une demi-journée à 40 heures modulables par personne et par an. La rémunération se fait chaque jour travaillé. Cette 1^{ère} mise en situation de travail sans engagement permet de faire tomber des peurs et répond à un besoin financier immédiat. La dénomination « alternative à la manche » a toutefois bloqué certaine personnes.

Le second dispositif est une association intermédiaire « **Travail et partage** ». L'association s'appuie sur un principe simple : si chacun partage son travail domestique, les quelques heures regroupées permettront d'organiser un travail à temps partiel.

Marie PAULET, Association L'Escale, La Rochelle

Je travaille dans un CHRS généraliste à La Rochelle, nous accueillons tout public : femmes ou hommes, seuls ou avec des enfants, des personnes sans papiers, des personnes sortantes de prison et, depuis quelques années, des victimes de la traite des êtres humains, orientées par Ac.Sé.

Je vais ici vous présenter le travail que nous avons mis en place avec le **PAQI**. Le PAQI c'est le **Pôle d'Accompagnement à la Qualification et à l'insertion**. C'est un dispositif d'insertion de l'Education Nationale pour des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, déscolarisés depuis moins d'un an, sans qualification et orientés par l'inspection académique ou le CIO. En gros, c'est une classe au sein d'un lycée à l'origine pour les jeunes en décrochage scolaire (PAQI Insertion). A La Rochelle, a été créé un PAQI FLS (Français Langue Secondaire/Seconde) à destination des jeunes primo arrivant ne parlant pas ou peu le français.

Le PAQI dépend de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire : la MLDS. Il y a des PAQI dans toutes les régions de France. Lorsqu'un jeune est en décrochage scolaire, chaque établissement scolaire est chargé, via le chef d'établissement ou le référent nommé par lui, de repérer et d'orienter ensuite ce jeune. Concernant le PAQI FLS, étant donné que le « décrochage » scolaire ne s'est pas fait en France, l'orientation se fait en passant par le CIO, la Mission Locale ou bien un établissement scolaire à même d'informer sur ce dispositif.

Pour parler de l'organisation, il y a donc la MLDS et le réseau FOQUALE (Formation Qualification Emploi) qui a en charge la mise en œuvre d'un projet collectif de la mission de lutte contre le décrochage. Le réseau FOQUALE est animé par un responsable qui doit mettre en place un comité de réseau composé de chefs d'établissement de collèges, lycées, du directeur du CIO et des membres de l'inspection académique. Ce réseau a donc un rôle de coordination pour développer des projets au regard des besoins, la mutualisation des pratiques et créer des structures et dispositifs innovants.

Pour être orientées, les familles « étrangères » arrivant sur un territoire ou bien le jeune MIE (via l'ASE ou une association) rencontrent un chef d'établissement. Ce chef d'établissement est à même de pouvoir ensuite orienter la famille vers le CIO avec ce qu'ils appellent une fiche navette de signalement. Effectivement, le dispositif d'accueil et d'accompagnement relève de la compétence du CIO. Le CIO travaille en liaison avec le réseau FOQUALE qui connaît les structures et dispositifs sur le bassin adaptés aux besoins du jeune. Cette action conjointe permet à l'éducation nationale de proposer une réponse adaptée à chaque jeune. Ensuite ces réponses diffèrent selon la tranche d'âge du jeune (s'il doit être au collège, au lycée, en primaire...)

Chaque académie a sa façon de répondre aux jeunes allophones âgés de + de 18 ans. Les PAQI sont implantés dans les lycées qui veulent bien accueillir ces dispositifs tel que le FLS, c'est en fait lié à la volonté du proviseur. A La Rochelle, le PAQI FLS est rattaché au PAQI Insertion sur le même lycée même si ce sont bien deux classes différentes avec deux fonctionnements différents.

Le PAQI FLS Français Langue Secondaire a le même cahier des charges que le PAQI décrochage scolaire mais n'accueille pas le même public. L'une de ses missions principales est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences linguistiques pour ensuite aller vers le volet de l'orientation professionnelle (avec pour l'objectif idéal : l'obtention d'une qualification reconnue).

L'entrée sur le PAQI se fait donc suite à une orientation du CIO et elle est validée par l'Inspection Académique. Avant cette validation, le jeune doit passer des tests d'évaluation (test de positionnement) de connaissance en langue française et de connaissances disciplinaires (surtout les mathématiques). Cela permet d'évaluer le type de soutien dont le jeune a besoin et voir ainsi la progression tout au long de l'année.

Le PAQI à La Rochelle accueille principalement des jeunes de 16 à 18 ans. Dans le cadre du partenariat informel que nous avons pu développer, il s'avère que les jeunes femmes que nous avons orientées étaient plus âgées. La première jeune femme avait 19- 20 ans à sa 1ere entrée au PAQI, les 2 jeunes femmes suivantes avaient 23 ans.

Effectivement, dans la loi, les jeunes peuvent être âgés de 16 à 25 ans mais dans la pratique, cela ne se fait pas toujours...

Les jeunes accueillis sur le PAQI FLS ont différents statuts : mineurs étrangers isolés/non accompagnés, jeunes avec une famille en demande d'asile, jeunes réfugiés, jeunes pris en charge dans le cadre d'un regroupement familial ou de la mobilité européenne... **La situation administrative des trois jeunes femmes victimes de la traite reçues par notre CHRS est très différente** : une personne en première demande d'asile, une personne en recours CNDA et une personne relevant de l'article L316-1 du CESEDA.

C'est à travers la demande de formation de la première jeune femme accueillie que nous avons pu connaître le dispositif.

Quand la jeune femme nous a sollicité pour son projet d'études, nous avons dû travailler avec elle **le principe de réalité** : il est difficilement envisageable de prendre en charge, dans un CHRS, des personnes qui souhaitent entreprendre des longues études. Effectivement, reprendre leur étude avec un statut de lycéen n'est pas forcément possible pour ces jeunes car ils ne peuvent subvenir à leur besoin et nous ne pouvons pas se substituer à cela d'un point de vue financier car le séjour CHRS se fait sur du court terme normalement (6 mois, 1 an...). Cela a pu se faire pour les jeunes femmes dans le cadre d'Ac.Sé car d'un point de vue administratif, elles n'avaient pas accès au droit commun à ce moment-là (Pôle emploi...) et par la suite, elles pouvaient subvenir à leurs besoins (ADA). Cette orientation, en plus, a été possible en créant du lien avec la coordinatrice et donc en développant ce partenariat qui reste informel.

Nous sommes donc allées au CIO prendre un RDV afin de se rendre compte des possibles en termes de formation. Le CIO nous a alors orientés vers le PAQI en faisant une demande d'orientation à l'Inspection académique. En une semaine, nous avions RDV avec la coordinatrice du PAQI et le référent Mission Locale. La jeune femme est rentrée à temps partiel à la rentrée des vacances scolaires d'Avril et à temps complet en Juin. Elle a pu bénéficier d'une année entière de scolarisation par la suite toujours au PAQI.

Au PAQI, les jeunes ont un « planning » personnalisé, car tous n'ont pas le même niveau de Français... Les actions mises en place au sein du PAQI permettent donc une remise à niveau. Les matières enseignées sont : la langue secondaire (le Français), les Mathématiques, l'histoire, l'anglais, le sport afin de fédérer le groupe, l'accès à la citoyenneté et à la culture. Effectivement, différentes activités éducatives et culturelles sont mises en place pour développer chez les jeunes certaines compétences et de la confiance. L'accès à la citoyenneté et à la culture est d'une grande importance pour le PAQI. C'est un support d'enseignement pour l'apprentissage des codes sociaux et culturels en France.

Quand la première jeune femme a intégré ce dispositif, nous avons eu beaucoup de questions, à savoir s'il fallait ou non parler d'Ac.Sé au PAQI. Nous nous sommes rendus compte que ce manque d'information pouvait être une entrave à l'épanouissement de la jeune femme au sein du PAQI dans les liens de confiance qu'elle pouvait avoir avec la coordinatrice notamment. Au fur et à mesure du développement des relations, nous avons pu présenter le Dispositif National Ac.Sé à la coordinatrice du PAQI. Nos relations de partenariat se sont développées et cela a aidé à l'accompagnement des deux jeunes femmes suivantes prises en charge en Ac.Sé par la suite (notamment au niveau de leur âge).

La participation à ce dispositif permet aux jeunes femmes **de faire partie d'un groupe de jeunes (assez proche en âge), de faire des apprentissages...** Elles se retrouvent dans une « normalité », dans un groupe de paires, avec qui elles peuvent échanger. Cela les aide à avancer.

La scolarité sur le PAQI se fait généralement sur une année mais peut aller aussi sur deux années (exceptionnel). Tout au long de ce parcours, il y a une élaboration du projet socioprofessionnel du jeune qui a, dans l'idéal, 3 portes de sorties à la fin de cette année : La voie de l'apprentissage, le retour vers une scolarisation (lycée général ou technique) et enfin l'emploi en accès direct. Dans

le cadre des actions d'accompagnement vers l'emploi et à la qualification, les jeunes font des stages à partir du 2eme semestre afin de découvrir différents milieux professionnels. Ils sont également amenés à préparer tout ou partie d'un examen. Par exemple, à la fin de l'année (en Mai), les jeunes sont tous présentés au DELF A1, A2 ou B1 qui est pris en charge financièrement par le PAQI. Parfois certains sont présentés également au brevet des collèges.

C'est ainsi qu'une des jeunes femmes est partie, après le PAQI, en apprentissage vers un CAP d'agent polyvalent de restauration. Ce n'était pas son projet de départ, mais ce tremplin pourra lui permettre de s'assumer financièrement en attendant de reprendre d'autres formations dans quelques années.

La deuxième jeune femme a eu plus de mal dans l'apprentissage de la langue et en général. Son niveau ne lui permettait pas d'aller vers une formation qualifiante. Elle a pu réaliser différents stages et est en contrat d'insertion sur notre association à l'Auberge, un restaurant social (employée polyvalente).

La troisième vient de commencer le PAQI, en espérant qu'il y aura une belle « porte de sortie » pour elle aussi.

Fanny Ruinart, Organisation Internationale pour les Migrations - OIM, Paris

L'OIM est une organisation internationale, composée de 166 Etats membres et présente dans une centaine de pays. Dans le domaine de la lutte contre la traite, l'OIM agit principalement sur deux volets :

- la **coopération technique avec les Etats**, à travers l'organisation de formations, de visites d'études etc.
- **des programmes d'assistance directe aux victimes de la traite qui souhaitent rentrer volontairement dans leur pays d'origine.**

Je vais vous parler des **projets de réinsertion des victimes de la traite de retour dans leur pays d'origine**. En France, l'aide au retour volontaire est proposée par l'OFII. L'OIM n'intervient pas dans ce domaine, mais met en place des programmes d'assistance dans les pays d'origine. Entre septembre 2013 et octobre 2016, nous avons travaillé sur deux programmes : le programme CARE et le programme TACT. Au niveau européen, nous avons assisté 90 personnes, qui sont rentrées dans 25 pays différents. Certaines ne sont pas arrivées au bout de leur projet de retour et ont finalement fait le choix de rester dans le pays de destination ; le choix appartient toujours à la personne.

L'OIM ne verse pas d'aide financière en liquide aux personnes, mais propose **une aide en nature** qui s'élève à 2.000 euros. Avant le départ nous évaluons les risques en cas de retour, les besoins immédiats de la personne et ceux à moyen terme. Quand cela est possible, nous échangeons aussi sur les possibilités d'insertion professionnelle et/ou de formation avec les collègues présents dans les bureaux sur place. Nous pouvons organiser des entretiens via Skype pour que les

personnes échangent avec les collègues de l'OIM de leur pays d'origine, pour évaluer ce qui est envisageable et ce qui n'est pas du tout possible. Avec les 2.000 euros d'aide, les personnes ont la liberté de choisir si elles veulent couvrir des frais d'hébergement, de santé, l'ouverture d'un petit commerce...

Je vais vous présenter deux cas, le premier pouvant être considéré comme un « cas d'école ». Il s'agit **d'un retour vers El Salvador** : une jeune femme salvadorienne avait été recrutée via Facebook par une amie, pour aller travailler en Italie. En Italie elle est exploitée sexuellement. Alors qu'elle est enceinte de six mois, elle perd l'enfant et se trouve dans un état de fragilité physique et psychologique grave. Cependant, elle arrive à prendre contact avec son consulat à Milan, qui l'oriente vers l'OIM Italie parce qu'elle souhaite rentrer.

L'OIM lui propose une assistance à travers le projet CARE et, lors d'un entretien Skype avec l'OIM El Salvador, elle évoque un projet de formation : elle veut être esthéticienne et ouvrir un salon avec sa cousine. Après quelques « péripéties » administratives, elle retourne dans son pays et est accueillie par sa famille. Elle trouve un parcours de formation qui lui convient. L'aide de l'OIM lui permet de financer la formation et d'investir un peu d'argent dans son salon. Elle signe un contrat de partenariat avec la cousine, contrat qui l'identifie en tant que gérante du salon. Sa cousine gère le commerce le temps de sa formation.

Dans cette situation, nous pouvons facilement identifier des éléments ayant assuré la faisabilité du projet. A ces éléments se rajoute un élément facilitateur lié au système national d'accès aux soins qui, au Salvador, prend en charge financièrement le suivi de santé, physique et psychologique. De ce fait, l'aide de l'OIM a été consacrée à l'insertion socio-professionnelle. Ce retour a été mis en place il y a moins d'un an et les premières évaluations sont très positives. Le bénéficiaire précise que la formation et son projet d'avenir sont comme une sorte de thérapie pour elle, ainsi que pour sa famille. Cette situation est très intéressante et permet de montrer l'importance de l'existence d'un réseau national de partenaires : la personne a été prise en charge au niveau de la santé et elle a ainsi pu financer sa formation.

Au cours du projet CARE, nous avons rencontré beaucoup de personnes avec des projets de **retour volontaire vers le Nigéria**. Parmi elles, nombreuses sont les personnes ayant été exploitées en France et orientées par les partenaires du Dispositif National Ac.Sé. Le contexte du Nigéria est complètement différent et, même si le montant de l'aide de l'OIM est le même, les personnes n'ont pas accès au même accompagnement. L'OIM est présent dans deux villes du Nigéria : Lagos et Abuja, mais la majorité des personnes rentrent à Benin City. L'OIM peut se déplacer, mais cela réduit les contacts avec les personnes qui rentrent ainsi que les possibilités de les accompagner. L'OIM n'a pas de foyer d'accueil. A Benin City, il existe des foyers du gouvernement et des foyers gérés par des organisations religieuses. Cependant le travail de partenariat est difficile car le réseau de partenaires est presque inexistant, et parfois peu fiable. Il n'y a pas non plus de système de santé qui pourrait soutenir les personnes dans leurs démarches.

Quelques personnes, rentrées volontairement au Nigéria, ont présenté des projets pour ouvrir de petits commerces, par exemple pour la vente de tresses, de vernis etc. Il est important de préciser que les personnes qui rentrent au Nigéria sont assez jeunes et que parfois elles ont des comportements d'adolescentes : elles disparaissent, puis reviennent quelques mois après, elles

quittent leurs projets en laissant la gestion à une autre personne etc. Ce sont des facteurs qui amplifient les difficultés de suivi.

Pour donner un exemple, je pense à un projet concernant la mise en place d'un petit commerce, avec un bureau et la possibilité de faire des photocopies, accès internet etc. Pour cette personne, les troubles liés au stress post-traumatique ont été tellement importants que le projet n'a pas été suivi. Nous avons dû arrêter le financement du commerce et réorienter l'aide vers une prise en charge des soins liés aux symptômes de stress post-traumatique.

Dans les projets mis en place au Nigeria, d'autres difficultés se sont présentées. A titre d'exemple, une personne a monté un commerce et elle habitait juste au-dessus de celui-ci. Tout marchait bien pour elle, mais l'Etat a décidé de construire une route sur l'emplacement de sa maison. La maison et le commerce ont été détruits, sans aucun dédommagement. Dans ce type de situation, il faut tout recommencer de zéro, ce qui peut être très difficile pour l'OIM, qui a beaucoup de contraintes budgétaires dans ce type de programme.

Pour le Nigéria aussi nous avons eu aussi des projets qui ont marché, je pense notamment à une personne qui avait déjà un peu d'économies. C'est une femme plus âgée que les autres personnes nigérianes en demande de retour volontaire. Cette femme a développé un commerce, en y investissant la totalité de l'aide financière. Après deux ans, son commerce fonctionne toujours assez bien, même si, sans des actions de micro-crédit sur place, elle n'a pas la possibilité de le développer davantage, comme elle souhaiterait.

Ces exemples illustrent le fonctionnement de l'aide offerte par l'OIM. Nous pouvons ainsi mettre en lumière les facteurs qui influencent l'insertion socio-professionnelle des personnes dans leurs pays d'origine : leur profil, leur santé physique et psychologique, l'aide et l'assistance disponible sur place, le réseau de partenaires et la capacité à mobiliser des ressources autour du projet.

Intégration, insertion, inclusion

Julien SCHEEPERS, Sociologue

Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social, Nice

L'intégration, l'insertion et l'inclusion sociale sont trois modèles différents, qui correspondent à trois temps des politiques sociales. C'est dans ces termes que je vais vous proposer une analyse. Cela signifie que je vais les aborder comme des catégories de l'action publique. Je tenterais de les mettre en perspective pour essayer de mieux saisir les logiques qui sous-tendent ces trois modèles.

Historiquement, la notion la plus ancienne est celle d'intégration : **les politiques d'intégration sociale** sont nées suite au développement du modèle salarial qui connaît un essor important à partir du XIXème siècle¹.

Le modèle de solidarité sociale est un modèle redistributif, visant à assurer une plus grande égalité entre tous ; à travers les différentes cotisations sociales, des caisses de solidarité sont constituées. La première cible de ces politiques est la population pauvre. Ce modèle est mis en place dans le cadre de l'Etat Social ou Etat Providence et renvoie à **un modèle de justice visant l'égalité des places**².

Au début des années 1980, on constate l'apparition de nouveaux publics dans le champ de l'action sociale, suite au chômage structurel et au développement de la précarité ; la société est marquée par des incertitudes qui créent des fragilités³. Concomitant au phénomène de décentralisation, l'apparition de la discrimination positive marque une nouvelle étape dans les politiques publiques (par exemple la création des Zones Urbaines Prioritaires : territoires qui bénéficient de moyens supplémentaires). Les **politiques d'insertion** sociale naissent dans ce contexte et font référence, en miroir, à la notion d'exclusion.

A partir des années 1990, la **notion d'exclusion** est souvent utilisée pour designer certains publics, comme les personnes toxicomanes, sans abri, en situation de prostitution... L'utilisation du terme exclusion, un « mot valise » (selon R. Castel), est toutefois à questionner puisque ce terme tend à regrouper une diversité de situations, sans donner d'éléments pour les comprendre. Nombreux sont les chercheurs qui considèrent « l'exclusion » comme une catégorie de la pratique, et non comme une catégorie d'analyse des sciences sociales. En privilégiant donc **une analyse qui repose sur les processus sociaux**, la désaffiliation (Robert Castel) ou la disqualification sociale (Paugam), nous pouvons mettre en lumière un processus qui conduit les individus à se retrouver dans une situation qui tend, de fait à les exclure d'une forme de centralité au sein de la société.

L'exclusion, entendue donc comme processus, comporte une dimension objective ; si on reprend Castel, on identifie une zone de désaffiliation qui se caractérise par un isolement social et par une absence quasi-complète de travail. Les deux dimensions qui constituent ce processus de

¹ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris, Gallimard, 1995.

² F. Dubet, *Les places et les chances : repenser la justice sociale*. Paris, Éd. du Seuil, 2010.

³ U. Beck, *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*. Paris, France, Aubier, 2001.

désaffiliation sont ainsi le rapport au travail et le rapport à l'entourage et à la famille. Dans le quotidien, la question du travail et la question de la famille sont assez centrales dans la vie des personnes. Il est important de noter que Castel parle de **zones de désaffiliation**, zones dans lesquelles on pourrait entrer dans les catégories sociales visées par l'action publique, comme l'exclusion.

Nous identifions aussi des **zones de vulnérabilité**, des zones qui font lien avec les interventions de ce matin – s'il y a des vulnérabilités au niveau du travail et des relations sociales, les personnes peuvent entrer dans les zones de désaffiliation du schéma théorique que je viens de mentionner. Nous parlons des fragilités relationnelles, de la précarité du travail (intérim à répétition, enchaînement des CDD etc.). Castel décrit aussi une zone d'intégration, zone caractérisée par une stabilité dans le travail et dans les relations sociales (souvent liées aussi au travail dans notre société salariale).

L'exclusion comprend aussi une dimension subjective. Nous avons beaucoup parlé de stigmatisation ; le public de l'exclusion sociale est soumis à un processus d'étiquetage qui peut entraîner la stigmatisation. En effet, entrer dans un processus d'assistance signifie entrer dans une catégorie spécifique de l'action publique, « un étiquetage ». Les travailleurs sociaux savent, par ailleurs, qu'il faut travailler avec ce paradoxe. Les personnes accompagnées sont dans un parcours, une dynamique qui les amène vers la disqualification ; ce parcours est à refaire en sens inverse, pour sortir du stigmate et de la disqualification.

Quand nous analysons les catégories de l'exclusion et les politiques d'insertion, nous pouvons avoir l'impression que ces politiques sont construites pour répondre à des nouveaux besoins, à ces nouveaux publics, à ce nouveau contexte.

Si nous prenons le prisme des modèles de justice sociale, nous avons vu que l'intégration sociale se réfère à un modèle d'égalité des places au sein de la société. Pour **l'insertion sociale, nous identifions un autre modèle de justice sociale, l'égalité des chances**⁴. Ce modèle comprend l'idée qu'il y a une inégalité au départ et qu'on donne les moyens aux personnes pour que tout le monde parte avec la même chance. Même si, après, les inégalités vont persister, l'objectif est que tout le monde ait les mêmes chances.

Dans le modèle de l'égalité des places, les personnes peuvent partir aussi avec une inégalité au départ, mais le but est d'arriver à une situation plus égalitaire à la fin.

L'égalité des chances ne met pas en question le fondement même des inégalités, du moment qu'on est tous partis « sur la même ligne de départ ».

Du côté des pratiques, **les politiques d'insertion sont basées sur la compensation**. Elles mesurent l'écart à la norme et, à travers les dispositifs, elles « ramènent à la normalité », d'une manière temporaire. Si nous faisons la comparaison avec les politiques d'intégration, nous nous rendons compte que, même si le modèle de justice de référence change, l'objectif reste similaire : amener vers la norme. Par contre, il est important de noter, dans les politiques d'insertion, l'idée de **changement de statut** : pour revenir à la norme le statut de départ sera abandonné.

⁴ F. Dubet, *Les places et les chances*, op. cit.

Une autre nouveauté, apportée par l'insertion, est **la politique « d'activation »**. Si on fait référence au système anglo-saxon on passe d'un système Welfare State (protection sociale) à un système de Workfare State (responsabilisation). La responsabilisation passe par le contrat (ex. RSA, contrat d'accueil et d'intégration, contrat parcours sortie de prostitution...). **La personne doit montrer son engagement**, comme dans le cas du parcours de sortie de prostitution, évoqué dans ce séminaire.

Une sociologue, Isabelle Astier, parle du « **retournement de la dette sociale** »⁵. Une des idées issue de la révolution française est que la société nous « doit » quelque chose de manière quasiment inconditionnelle. Par les politiques d'insertion, cette idée change : la société doit quelque chose à l'individu, mais, en échange de quelque chose ; c'est une forme de retournement de la dette sociale. Les limites de ce système sont connues ; néanmoins, pour un travailleur social, responsabiliser l'usager (pour qu'il puisse s'en sortir) représente aussi l'idée d'un parcours vers l'autonomie. La responsabilisation de l'usager devient toutefois problématique si elle est comprise seulement du point de vue de la culpabilité de l'usager : il serait coupable de se trouver dans une situation difficile. Ces débats, autour de la responsabilisation et l'assistanat, marquent le débat public depuis des dizaines d'années.

Les politiques d'activation seraient proposées, d'une certaine manière, dans le but de **réduire l'assistanat en direction des personnes**. La formule « tout salaire mérite sa peine » de Numa Murard⁶ peut bien résumer une approche pour laquelle on demande une compensation de la part de l'individu (ex. il faut entrer dans un parcours d'insertion pour bénéficier d'un titre de séjour etc.). Dans les interventions précédentes, nous avons beaucoup entendu parler de parcours et de la non-linéarité des parcours. Les questions qui se posent sont : comment les écarts (contenus dans cette non-linéarité) remettent en question le contrat, qu'il soit moral ou écrit ? Comment est prise en compte la « dette » de l'usager vis-à-vis du dispositif ?

Nous allons terminer par **la notion d'inclusion**, beaucoup plus récente dans les politiques publiques. Dès le départ, nous pouvons nous questionner si cette notion est seulement un nouveau terme, une nouvelle mode ou bien un nouveau paradigme. Dans la langue française, l'inclusion est l'antonyme de l'exclusion, elle décrit donc la situation inverse à l'exclusion. Mais cette notion couvre également une catégorie de l'action publique qui est en cours de développement. En France, cette nouvelle catégorie trouve ses origines dans des politiques européennes et notamment du monde anglo-saxon (tout comme la notion d'insertion).

La notion d'inclusion est beaucoup utilisée dans le champ du handicap (politiques d'inclusion) et encore peu présente dans le champ de l'exclusion. Le changement apporté par cette notion est en lien avec le rapport à la différence. Nous avons vu que dans les politiques d'insertion on reconnaissait aussi les différences mais dans le but de les faire disparaître par la politique d'insertion mise en œuvre. Dans les politiques d'intégration les différences sont reconnues, mais leur importance est moins soulignée (et le projet est souvent assimilationniste⁷).

⁵ I. Astier, *Les nouvelles règles du social*. Paris, Presses universitaires de France, 2007.

⁶ N. Murard, « Tout salaire mérite une peine. La contrepartie au principe du traitement administratif et politique de la pauvreté : l'exemple d'un département ». *Lien social et Politiques*. 1999, n° 42.

⁷ M. Jaeger, « L'inclusion : un changement de finalité pour le travail social ? ». *Vie sociale*. 21 septembre 2015, n° 11, n° 3.

Nous avons également vu que les politiques d'insertion sont marquées par la responsabilisation de l'usager. Dans les politiques d'inclusion, la responsabilité de l'usager est moins présente, on parle beaucoup de **l'importance de l'environnement**.

Cette notion est liée au monde du handicap parce que dans la situation de handicap l'importance de l'environnement est décisive ; une personne qui a une déficience se retrouve en situation de handicap quand, dans son environnement, elle ne peut pas faire un certain nombre de choses et notamment ne peut pas participer.

Dans l'insertion, les politiques mises en place visaient un certain nombre d'individus ou de catégories sociales pour lesquels des dispositifs étaient créés : il s'agit d'une individualisation de l'action, en fonction des catégories d'individus. Pour l'inclusion, on ne prend pas en compte des individus, mais des singularités ; cela implique une certaine **reconnaissance du droit à la différence**, ce qui n'était pas forcément le cas pour les politiques d'insertion. Dans l'insertion, les politiques publiques reconnaissent la problématique et mettent en place des dispositifs pour amener les individus vers la norme, comme dans les politiques d'intégration.

Avec les politiques d'inclusion, le projet « personnalisé » prend l'ascendant sur le projet « individualisé », et la différence est notable entre les approches. La notion de compensation reste présente, mais la norme générale, partagée par la société, sera modifiée ; il faut aussi qu'il y ait un effort de l'environnement, de la société (de la norme) pour pouvoir inclure. Si on prend l'exemple de la scolarité, pour les enfants en situation de handicap, l'objectif est de les inclure dans la classe ordinaire (et pas de créer une classe spécifique, comme dans le cas ⁸ de l'insertion). Dans l'approche inclusive, **les politiques publiques visent l'adaptation de l'environnement** : par exemple adapter la classe, dans le cas de l'éducation. Les pratiques de l'enseignement seront adaptées aussi et il y aura un travail sur le changement de regard sur le handicap. L'inclusion est un nouveau paradigme parce qu'elle propose une autre manière de penser la société, comme une expression multiple des singularités.

Il y a une discontinuité concernant la manière de traiter la norme, par rapport aux précédents modèles. Nous constatons toutefois une continuité sur le modèle de référence, **nous avons toujours un modèle de l'égalité des chances**, comme dans le modèle de l'insertion. On retrouve l'idée que par cette mécanique on met tout le monde sur la même ligne de départ, l'inclusion permet l'égalisation du jeu.

Il est important de noter que **l'inclusion se réfère à la question de la participation**, ce qui est cohérent dans un modèle d'égalité des chances. L'absence ou la difficulté de participation des individus est questionnée et la compensation vise à donner les mêmes chances de participation à tout le monde. Il s'agit de développer des potentialités, des compétences et de les compléter avec des actions sur l'environnement.

Comme la notion d'inclusion fait référence à la question de la participation, les problématiques associées seront liées à une difficulté et/ou un défaut d'accès. Il apparaît le « droit d'accéder à », qui est présenté comme un droit, mais pas une obligation. La différence par rapport à la norme est gardée, le but n'étant pas de la supprimer, comme pour les précédentes approches.

⁸ S. Ebersold, « Inclusif. Vous avez dit inclusif ? L'exemple du handicap ». *Vie sociale*. 21 septembre 2015, n° 11, n° 3.

Serge Ebersold note un risque techniciste, une action par des outils, ce qui peut mettre en danger l'action sur les parcours des personnes⁹. C'est-à-dire que si l'intervention est centrée seulement sur l'identification des difficultés concernant la participation (de manière segmentaire) et la mise en place de dispositifs pour des difficultés précises, **le parcours de la personne peut être négligé**. C'est un risque utilitariste, qu'il faut prendre en compte dans une société où il y a de moins en moins de ressources.

Nous pouvons voir clairement comment l'inclusion peut s'appliquer dans le champ du handicap, parce qu'il y peut y avoir parfois une déficience, une différence qui ne peut pas (ou difficilement) être normalisée. L'acceptation de la différence paraît évidente dans ce contexte.

La situation peut être différente dans le cas de la prostitution et dans la traite des êtres humains parce qu'il y a une dynamique de changement, de sortie d'un ancien statut. Ce changement de statut nous envoie plutôt à une logique d'insertion. Dans ce contexte, **la question des droits spécifiques qui facilitent le retour à la norme, ouvre le débat sur le droit à la différence**. Une politique inclusive est-elle envisageable ou même souhaitable dans de telles situations ? Est-il possible de réfléchir à la question de l'adaptation de l'environnement dans ce contexte-là ? Nous avons vu des exemples concernant le travail sur les représentations, peut-on (et doit-on) aller plus loin ?

La question des singularités, que nous avons vue pour la notion d'inclusion, peut-elle être évoquée dans ce contexte, par rapport à des singularités biographiques ? Quelle est la place du parcours dans la prostitution ? Est-il marquant pour la personne, comme une étiquette qui va l'accompagner toute sa vie (comme pour les sortants de prison) ? Ce sont toutes ces questions qui mettent en lumière certaines limites du modèle de l'inclusion. Ce n'est pas un modèle parfait, mais les réflexions quant à son application restent encore ouvertes.

⁹ *Ibid.*

Les *Cahiers d'Ac.Sé* sont un outil pratique et technique, édité par la coordination du Dispositif National Ac.Sé. Ils regroupent les actes des séminaires internes, des fiches techniques ou des documents d'analyse sur le phénomène de la traite des êtres humains et la prise en charge des personnes victimes.

Le Dispositif National Ac.Sé a été créé en 2001 par l'association ALC en vue d'accueillir et protéger les victimes de la traite des êtres humains en danger localement. La coordination du Dispositif National Ac.Sé anime un pôle ressource national sur le thème de la traite des êtres humains.

Le Dispositif National Ac.Sé se compose de plus de 70 partenaires (centres d'hébergements et associations spécialisées). Il est coordonné par l'association ALC. Il est financé par le Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, et co-financé par le Ministère de la Justice et la Ville de Paris.



Dispositif National Ac.Sé

Boite Postale 1532 - 06009 Nice Cedex 1

Tél.: 04 92 15 10 51 – Fax : 04 93 97 87 55

E-mail : ac.se@association-alc.org

Site Internet : www.acse-alc.org